



**Il se prend pour le nombril du Pape et pour le Super Maire omnipotent qui exerce les fonctions de tutelle et de censeur des Maires des communes d'arrondissement du Mfoundi. Pourtant, l'article 2 du Code général des Collectivités territoriales décentralisées (CGCTD), est clair: "Les Collectivités territoriales sont d'égale dignité, aucune collectivité territoriale ne peut établir ou exercer une tutelle sur une autre". Entre-temps, le Maire de la ville de Yaoundé passe son temps à humilier les autres Maires des communes d'arrondissement et à se mettre à dos le gouvernement et même l'autorité administrative.**

Ce que Luc Messi Atangana ignore c'est que les élites du Mfoundi commencent déjà à en avoir ras-le-bol, car un homme ne peut pas débarquer de la Mefou et Akono et venir humilier ainsi les dignitaires du Mfoundi chez eux, au nom d'un statut qu'il maîtrise peu ou prou et des missions réelles dont fait fi ce fieffé bureaucrate complètement perdu sur le terrain et qui sort ses muscles à tout le monde.

D'abord c'était à Yaoundé 6e où il a engagé des hostilités contre le très dynamique Maire Jacques Yoki Onana qu'il accusait d'avoir construit des boutiques sous la ligne haute tension, après enquêtes et vérifications, il n'en était rien. Néanmoins, il a rasé toutes ces boutiques et ce, malgré l'intervention et les démarches d'apaisement du Minddevel à qui le Maire de la ville avait claqué la porte à titre de mépris.

Le Maire Yanick Ayissi de Yaoundé 2 a pratiquement été humilié à Mokolo par le Maire de la ville, qui était en plein dans l'illégalité, c'était à mondovision.

Son propre fils le Maire Lucas Owona de la commune d'arrondissement de Yaoundé 3e a soufflé le chaud et le froid avec son père, Maire de la ville, pour une histoire sans tête ni queue. Les gens se sont assis et on a compris que Papa dérange.

Effila Gabriel Maire de la commune d'arrondissement de Yaoundé 4e, est mort comme le serpent, face à l'outrecuidance d'un Maire de ville qui est carrément sorti du cadre de ses compétences et qui croit que la seule mission du Maire de la ville de Yaoundé c'est de casser et détruire tous les investissements d'utilité publique initiés par les Maires dans leurs communes d'arrondissement et dont Luc Messi Atangana prend pour des succursales de la Mairie de la ville, au mépris de l'article 2 du CGCTD.

Maintenant c'est le tour du Président des Cvuc, un homme politique accompli érudit et assez posé, qui gère toute une entité regroupant tous les Maires du Cameroun et de surcroît, il est Maire de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7e. Le voilà donc qui souffle le chaud et le froid avec le Maire de la ville.

**- Que reproche-t-on réellement au Maire Augustin Tamba qui a usé de toutes les démarches légales et administratives pour agir dans sa municipalité ?**

**- Le Maire de la ville est-il le censeur des Maires des communes d'arrondissement ?**

**- Pourquoi le Maire de la ville fait fi de l'avis du Mindcaf et du quitus du Préfet, compétent en la matière ? (Nous y reviendrons...)**

**- Qui est réellement Luc Messi Atangana ? Un ange ou un démon ?**

**- Pourquoi tient-il absolument à se suicider ainsi ?**

Selon l'article 2 Alinéa 1 du CGCTD, **"les Collectivités territoriales de la république sont les régions et les communes"**. L'on comprend que la Mairie de la ville est une commune, d'une certaine envergure certes. L'alinéa 2 dit qu'elles "Exercent leurs activités dans le strict respect de l'unité nationale, de l'intégrité du territoire et de la primauté de l'État". le Maire de la ville qui se met à dos le Mindcaf et le préfet du Mfoundi sur le cas Augustin Tamba, cherche plutôt à défier l'autorité de l'État. Toute chose qui est contraire aux dispositions de la loi. Les alinéas 3 et 4 sont clairs: **"Les Collectivités territoriales sont d'égale dignité. Aucune Collectivité ne peut établir ou exercer une tutelle sur une autre". "Tout autre type de Collectivité territoriale est créé par la loi." Au regard des multiples tensions entre le Maire de la ville et les Maires des communes d'arrondissement, l'on comprend que chacun veut préserver sa dignité bafouée par "Super Maire" qui veut exercer la tutelle sur les "micro Maires" qui ne se laissent pas faire.**

La loi est dure, mais c'est la loi. Le Maire de la ville doit respecter la loi. D'ailleurs le législateur a été prévenant à l'alinéa 4 de l'article 241 du CGCTD: **"En cas de conflit de compétence entre la communauté urbaine et la commune d'arrondissement, le Maire de la ville ou le Maire d'arrondissement saisit le juge administratif territorialement compétent"**. C'est pour dire que le Maire "casseur" peut être traîné devant les tribunaux quand il dérange.

Pour ce qui est de la police municipale et puisqu'il s'agit de la proximité avec les populations, la loi a donné la prépondérance à la police municipale mise en place par la commune d'arrondissement. L'alinéa 4 de l'article 217 est assez clair là-dessus: **"En cas de désaccord (entre les agents de police de la communauté urbaine et ceux de la commune d'arrondissement), le service de police municipale mis en place par la commune d'arrondissement exerce de plein droit les activités de police municipale"**. L'on comprend donc que le désordre urbain ne relève pas en premier ressort de la communauté urbaine. C'est une affaire des communes d'arrondissement. Que le Maire de la ville cesse de s'agiter !

Il faut également dire que la loi en son article 156 des compétences transférées aux communes en ce qui concerne le développement économique et plus particulièrement l'action économique, reconnaît parmi ces compétences transférées aux communes: **"La construction, l'équipement, la gestion et l'entretien des marchés, gares routières et abattoirs"**. Pourquoi le Maire de la ville passe t-il son temps à casser les constructions de marchés et autres boutiques savamment menées par les Maires d'arrondissement ?

### **Pourquoi est-il si insupportable ?**

Il faut dire que le Maire de la ville se laisse distraire par ses bras de fer avec les autres Maires d'arrondissement alors qu'il a fort à faire et est pratiquement entrain d'échouer dans ses missions régaliennes. Yaoundé est sale et dégage des odeurs nauséuses et nauséabondes. Depuis le départ de Gilbert Tsimi Evouna alias Jack Bauer, Yaoundé a perdu sa valeur. Les fêtes de fin d'année dernière se sont passées dans la totale indifférence du Maire de la ville qui a carrément refusé d'assurer l'habituel pavoisement lumineux pour rendre la ville attrayante, vivifiante et touristique, pendant les fêtes de fin d'année. L'on se demande également où sont passés les grands projets de Yaoundé que devait conduire Luc Messi Atangana qui selon des observateurs avertis, est complètement perdu sur le terrain, pourtant un fieffé bureaucrate et un excellent théoricien.

Affaire à suivre...

**Par Engelbert MFOMO, L'Activateur**